

Modifications des modalités d'évaluation du second semestre M2 stagiaires
--

La commission de la formation présidée par Christine Vergnolle-Mainar (DA à la formation) s'est réunie le mercredi 25 février 2015 afin de retravailler les modalités d'évaluation des UE en tenant compte des demandes formulées par les stagiaires lors de l'AG qui s'est tenue le 4 février sur le site de l'avenue de Muret.

Les modifications suivantes ont été votées :

1.1 Pour les stagiaires devant valider leur M2 et soutenir le mémoire

Modifications de la modalité d'évaluation de l'UE 103 :

L'écrit demandé est réduit à 8 pages maximum. Le minimum de pages est laissé à l'appréciation des stagiaires. Les critères concernant l'analyse de la séquence (se référer au cadrage de l'UE 103 mis en annexe) ne seront pas évalués.

Les liens avec l'UE 104 et la recherche sont tout à fait envisageables (voir également le cadrage de l'UE 103 mis en annexe).

1.2 Pour les stagiaires dispensés de titre ou déjà titulaires d'un niveau bac+5 ou équivalent

Aucune Modification de la modalité d'évaluation de l'UE 103

2. Pour tous les stagiaires (dont ceux qui doivent valider le M2)

Modifications des modalités d'évaluation de l'UE 104 :

Math¹ : Ecrit à temps choisi par groupe de 1 à 4 étudiants. Il s'agira de répondre à plusieurs questions didactiques portant sur des thèmes abordés lors de l'UE. Travail à rendre début avril.

Français² : Ecrit (individuel ou en groupe) présentant une séquence d'enseignement sur une œuvre littéraire dont une séance sera plus spécifiquement développée. Le travail sera accompagné dans le cadre des TD.

EPS: (inchangé) Remise d'un dossier qui sera présenté en cours de TD.

Langues : modalités inchangées

.....

¹ Le devoir sur table en mathématiques est abandonné.

² Le devoir sur table en français est abandonné et le travail est accompagné .

Annexes

Cadrage de l'UE 103 qui a été communiqué aux stagiaires

Éléments de cadrage pour l'UE 103A «Enseigner à l'école maternelle et élémentaire 2 »

L'UE 103A est liée à l'alternance et au travail de classe des étudiants stagiaires.

Cette UE **doit être l'occasion pour l'étudiant de concevoir, mener et analyser tout ou partie d'une séquence** d'enseignement-apprentissage. Cette UE est aussi en lien avec le tutorat mixte.

Volume horaire de l'UE = 48h étudiant

Nombre d'ECTS : 8

Formateurs intervenant dans cette UE:

- Transversaux
- Disciplinaires (si possible et en lien avec l'UE 104 + UE 93)
- PEMF

1. Objectifs de l'UE103A

- Conception de séquences et analyse de pratiques :
 - Interdisciplinarité et école du socle
 - différenciation et aide à la gestion de l'hétérogénéité des classes et des élèves
 - de la technicité à l'intention éducative
- Usage des TIC pour communiquer, pour enseigner

Le travail doit être l'occasion pour l'étudiant de **concevoir, mener et analyser une des séquences ci-dessous** : (voir aussi l'évaluation de cette UE)

- une séquence interdisciplinaire construite dans l'UE 93A
- une séquence produite dans un autre cadre (progressions classe, M1, complément de polyvalence, recherche)

Cette séquence devra être en lien avec le socle et les programmes et comportera nécessairement :

- Un dispositif de différenciation, d'aide et de soutien
- Une référence à l'interdisciplinarité
- Une intégration des TICE autant dans la prise de données d'observation et d'évaluation des élèves que dans la conception de dispositif de différenciation, d'aide et de soutien.

Par ailleurs, ce travail disciplinaire sur la conception et l'analyse d'une séquence se double d'un travail d'approfondissement de la liste des observables utilisée en master 1, permettant ainsi une analyse fine des pratiques enseignantes. Il prendra comme appui une ou plusieurs des thématiques transversales suivantes :

- Traces de l'activité : traces écrites, écrits de référence, cahier d'expérience, brouillon, dessins...
- L'entrée dans l'activité : consignes, dévolution ...
- De l'activité à l'apprentissage : place du savoir en classe, métacognition, secondarisation...
- L'évaluation
- La différenciation, la gestion de l'hétérogénéité, les dispositifs d'aide et de soutien
- L'oral
- Les rythmes : inter intra-disciplines, tâche, séance, séquence, progression
- Les modalités de travail : individuel, collectif, groupes, atelier...

Il serait intéressant que ces thématiques soient travaillées en écho dans l'UE104, afin de faire du lien entre les UE et de promouvoir la polyvalence.

2. Proposition d'organisation de l'UE 103A en quatre étapes

Etape 1 : les TD et TP de préparation au stage et d'élaboration de la séquence

5 TD et 2 TP sont à positionner avant le départ en stage. 1TD transversal, 4 TD disciplinaires ou transversaux, 2TP TICE.

Le 1^{er} **TD est transversal** et est pris en charge par un formateur ESPE. Ce TD se déroule avec l'ensemble des étudiants du groupe. Il a pour objet de présenter le fonctionnement de l'UE (modalités de travail en TD, déroulement du stage, modalités d'évaluation) et de préparer les étudiants au travail sur les thématiques transversales (choisies en équipe de formateur).

Les **TD suivants** sont encadrés par des **formateurs transversaux, disciplinaires et / ou des PEMF** et doivent permettre d'accompagner les étudiants dans l'élaboration d'une séquence d'enseignement. Par ailleurs, ce travail disciplinaire sur la séquence se double d'un travail d'approfondissement de la liste des observables utilisée en master1. Sur le principe de la polyvalence, ce travail d'approfondissement prendra comme appui les thématiques transversales évoquées plus haut. Il est donc souhaitable qu'un maximum de disciplines puisse intervenir pour ce travail.

La ou les thématiques choisies par l'équipe de formateurs seront ainsi évoquées par chaque formateur disciplinaire, ce qui permettra d'affiner et d'enrichir chaque point choisi et de faire vivre la polyvalence dans les interventions disciplinaires, sur des objets communs de pratique professionnelle.

Les **2 TP TICE** doivent permettre une intégration des TICE dans la séquence prévue, autant dans la prise de données d'observation et d'évaluation des élèves que dans la conception de dispositif de différenciation, d'aide et de soutien.

Etape 2 : le stage

Temps de mise en place de la séquence. Ce temps de mise en place peut être effectué en écho au SOPA des M2B. Ce qui pourra donner lieu à des échanges entre les M2A et les M2B sur des séquences éventuellement communes.

Dans sa classe, l'étudiant **observe, recueille des données et met en œuvre la séquence préparée**. Ce travail doit être l'occasion de réfléchir à la problématique de manière très contextualisée et de **partir de données tangibles** (documents de classe, court extrait vidéo, travaux d'élèves...) qui seront analysées lors des TD/TP postérieurs à cette mise en place.

Etape 3 : les TD et TP de retour de stage

Le 1^{er} **TD est transversal**. Il a pour objet de faire un bilan et d'accompagner les étudiants, suite aux observations et aux expériences de pratique, dans la poursuite du travail d'analyse réflexive.

Les **TP suivants transversaux et/ou disciplinaires, et TICE** sont consacrés aux retours des étudiants sur les observations réalisées (suite aux thématiques choisies et travaillées en amont par les formateurs disciplinaires) et à l'accompagnement à l'analyse de la séquence menée pour l'évaluation de l'UE.

Idéalement, l'accompagnement et l'analyse de la séquence (notamment lors des TP) sont effectués par les mêmes formateurs disciplinaires et/ou PEMF ayant participé à son élaboration en amont.

Les TP disciplinaires peuvent être co-animés (disciplinaire/disciplinaire ou disciplinaire/PEMF) s'ils se transforment en TD.

Etape 4 : l'évaluation de l'UE 103A –

L'évaluation consiste en un **écrit réflexif personnel de la séquence menée**. Cet écrit fera aussi **apparaître clairement l'analyse quant aux thématiques transversales** choisies et travaillées lors des TD et TP, ainsi qu'une réflexion critique sur l'intégration des TICE.

La longueur attendue pour ce travail écrit est de **10 pages maximum** (police 12, interligne 1,5, marges : 2,5 cm).

Ce travail écrit est à **remettre au formateur** disciplinaire **deux semaines au plus tard après le dernier TP**.

Un exemplaire est aussi à **déposer dans un dossier du BUT** prévu à cet effet (nom du fichier : UE103A_discipline_nom-prenom). Ex : UE103A_mathematiques_martin-nelly

La correction de cet écrit est faite logiquement par le ou les formateurs (transversaux, disciplinaires, PEMF) ayant participé à l'élaboration et à l'analyse de la séquence, et à hauteur de cette participation.

Les critères qui seront pris en compte sont les suivants

Correction syntaxique et orthographique de l'analyse réflexive :

-1 point entre 6 et 10 erreurs ; -2 points au-delà de 10 erreurs

Analyse de la séquence **20 points** détaillés comme suit :

- Présentation du contexte et public
2/20
- Compétences et objectifs visés, tâche proposée et consigne(s)
3/20
- Analyse argumentée de la séquence : points positifs, limites, ajustements en temps réel
3/20
- Analyse portant plus précisément sur une ou deux thématiques transversales choisies
3/20
- Dispositif de différenciation, d'aide et de soutien mis en place
3/20
- Réflexion critique sur l'intégration des TICE
3/20
- Réflexion critique et prolongements ou remédiations possibles
3/20

Cet écrit pourra comporter des **annexes** qui ne comptent pas dans les 10 pages (fiches de préparation de séance, travaux d'élèves, photographies...). Ces annexes devront nécessairement **être référencées dans l'analyse**.

Sur la première page devront apparaître :

- le nom et le prénom de l'étudiant
- le numéro du groupe de M2
- le titre de la séquence
- les disciplines ou domaines engagés dans ce travail écrit